

Lumen

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 32

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chapeau. On voit souvent dans les gravures du temps le chapeau à la *jockey*, semblable à la casquette employée par ces hommes, mais avec une visière qui, tantôt petite, prenait souvent des propositions extraordinaires.

Sous le Consulat, et plus tard sous l'Empire, les coiffeurs empruntaient leurs modèles aux Grecs et aux Romains.

Du reste, pendant cette première partie du XIX^e siècle, on ne pensait qu'à l'antiquité. Un voyageur qui traversait la France à cette époque disait : « On veut changer les Français en un peuple antique », il n'était question que de déesses, de vestales, etc....

Sous le premier Empire.

Nous avons vu combien les costumes féminins étaient légers sous le Directoire; ils continuèrent à ne pas être plus chauds et plus pudiques sous le Consulat et le premier Empire. Mais, par un contraste bizarre, pendant que

Sous un mince et léger costume
Elle cherchait des compliments
Et revenait avec un rhume,

la femme se couvrait à cette époque la tête avec d'épaisses perruques.

Depuis quinze ans jusqu'à soixante ans, toutes en portaient; on les mettait dans la corbeille de la jeune mariée comme présents, et des élégantes en pouvaient compter jusqu'à quarante dans leur cabinet de toilette; l'une d'elles qui se posait sur la tête presque rasée à la *Titus* se nommait *cache-folie*.

Toutes les coiffures de grande parure se faisaient en cheveux et la frisure était très en vogue; elles recevaient des noms tellement variés que nous renonçons à les donner, puisque un artiste de l'époque lui-même n'en trouvant plus, fut obligé de baptiser sa dernière création de *sans nom*.

Mais la coiffure classique que l'on rencontre dans toutes les scènes de couronnement, de mariage, etc., de Napoléon I^{er}, était cette disposition de cheveux avec bandeaux plats accompagnés de quelques frisures, chignons ébouriffés dans lesquels s'enroulaient des bandelettes de soie ou des serpenteaux d'or. Telle on voit l'Impératrice Joséphine.

Ici s'arrête le chroniqueur auquel nous avons emprunté les détails que nous venons de publier sur l'histoire de la coiffure. Il n'eût pas été sans intérêt pourtant de suivre l'évolution de la coiffure jusqu'à nos jours, c'est-à-dire jusqu'aux grands chapeaux, desquels on a dit très juste-

ment tant de mal et dont il semble que le règne encombrant touche enfin à son terme.

deux personnes pouvaient se mettre. Cette lourde machine n'était pas suspendue; elle était simplement posée sur un train qui faisait un carillon épouvantable. Quoique nous n'eussions que quatre chevaux, nous allions cependant fort vite; mais les chemins en Hollande sont les plus unis et les plus beaux du monde. Nous eûmes le plaisir de voir sur notre route, qui n'était que d'environ quatre lieues, plusieurs jolis villages et nombre de belles maisons de campagne, avec de beaux jardins. Je crois qu'il n'y a pas de pays au monde où il y ait plus de moulins à vent qu'en Hollande; de quelque côté que nous jetassions les yeux, nous en voyions une si grande quantité que nous ne pouvions les compter. Les uns servent à mouler le grain, les autres à scier le bois, d'autres pour les papiers, et d'autres pour les foulons.

Nous arrivâmes à Rotterdam le 5 de mai sur les 7 heures du soir, après avoir été 24 jours en route depuis Yverdon, bien las de voyager de la manière que nous l'avions fait. Ce voyage serait cependant agréable, si l'on était un certain nombre de personnes bien unies, qui eussent un bateau à eux, et qui fussent les maîtres de gîter et séjourner où bon leur semblerait.

(La fin au prochain numéro.)

ment tant de mal et dont il semble que le règne encombrant touche enfin à son terme.

deux personnes pouvaient se mettre. Cette lourde machine n'était pas suspendue; elle était simplement posée sur un train qui faisait un carillon épouvantable. Quoique nous n'eussions que quatre chevaux, nous allions cependant fort vite; mais les chemins en Hollande sont les plus unis et les plus beaux du monde. Nous eûmes le plaisir de voir sur notre route, qui n'était que d'environ quatre lieues, plusieurs jolis villages et nombre de belles maisons de campagne, avec de beaux jardins. Je crois qu'il n'y a pas de pays au monde où il y ait plus de moulins à vent qu'en Hollande; de quelque côté que nous jetassions les yeux, nous en voyions une si grande quantité que nous ne pouvions les compter. Les uns servent à mouler le grain, les autres à scier le bois, d'autres pour les papiers, et d'autres pour les foulons.

Nous arrivâmes à Rotterdam le 5 de mai sur les 7 heures du soir, après avoir été 24 jours en route depuis Yverdon, bien las de voyager de la manière que nous l'avions fait. Ce voyage serait cependant agréable, si l'on était un certain nombre de personnes bien unies, qui eussent un bateau à eux, et qui fussent les maîtres de gîter et séjourner où bon leur semblerait.

AVANT NOUS

V

L'Evêché, jusqu'à nos jours.

Les plans Merian et Buttet présentent le bâtiment de l'Evêché comme un quadrilatère irrégulier, flanqué au nord de deux tours fort différentes l'une de l'autre. La tour du nord-est est de l'architecture du donjon, ce qui revient à dire que sa construction doit remonter à la fin du quatorzième siècle : c'est probablement la tour de la Colombière. La tour du nord-ouest, beaucoup plus lourde, est d'aspect plus moderne; elle a des fenêtres du XVIII^e siècle, et seule des trois tours elle est munie de cheminées; nous pensons qu'elle renfermait l'appartement du châtelain. Un corps de bâtiment bas relie ces deux tours; à l'ouest il semble être adossé au nord de la tour; tandis qu'à l'est il se présente sous la forme d'une galerie couverte.

Entre la tour du nord-ouest et la tour du sud-ouest encore existante, se trouve un bâtiment transversal à toit haut à deux pans; la face donnant sur la Palud est surmontée d'un appentis supportant une cloche, la cloche de la Cour. Ce bâtiment est relié (?) à la tour du nord-est par une galerie (*loge*) partant de celle-ci.

Le donjon du sud-ouest fait corps avec un bâtiment présentant sa face au midi et d'aspect assez singulier; on y remarque en effet deux forts avancements; ce bâtiment, qui comprend la «salle de l'évêque», est pourvu de deux cheminées.

Au midi de l'Evêché des jardins avec quelques gros arbres séparent l'édifice d'autres maisons. A l'ouest il n'y a pas moins de trois enclos; un jardin potager entre les deux tours; au-dessous un verger avec gros arbres fruitiers; au-dessous encore un plantage avec un rucher, séparé de la place du Crêt par un fort mur.

Au nord-ouest, il y a déjà une plateforme de la

Cathédrale, et elle a du côté de la Palud à peu près les limites de la place actuelle.

En 1714, on agrandit la terrasse de la Cathédrale, en la développant en avant sur le jardin et du côté de l'Evêché. En outre, on démolit les tours de devant de l'Evêché avec le corps de bâtiment intermédiaire, et l'on fit un nouveau corps de bâtiment composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. En outre, on empiéta sur les masures qui bordaient l'Evêché à l'est le long de la rue Saint-Etienne.

L'agrandissement de la terrasse de la Cathédrale date donc de 1716-17, et le nouvel Evêché de 1717-1720. Qu'était ce dernier? Une aquarelle du XVIII^e siècle reproduite par M. Ch. Vuillemer dans son premier *Album du Vieux-Lausanne* nous permet d'en juger. Elle présente un bâtiment bien massif, percé de rares fenêtres, avec toit très haut à deux pans. Ce bâtiment est relié au donjon qui se continue à l'est par une autre construction. C'est dans la nouvelle construction que se trouvait la grande salle mentionnée dans les comptes postérieurs. En octobre 1730, elle, ou une salle annexe, servait de salle d'armes à un sieur de Saint-André, précédemment installé au corps de garde de l'Hôtel-de-Ville. L'hôpital français subsistait, la Cour de justice siégeait encore en 1742 à l'Evêché, mais elle émigra peu après à l'Hôtel-de-Ville.

Sous sa nouvelle forme, l'Evêché traversa paisiblement le XVIII^e siècle. La Révolution de 1798 faillit lui être fatale. D'après M. Vannod la population de Lausanne se porta en foule en 1798 à l'Evêché et, s'emparant des instruments de torture, les brisa. Quelques-uns échappèrent cependant à la destruction. Ils reposent aujourd'hui paisiblement au Musée.

Sous le régime helvétique le gouvernement central chercha à s'emparer de l'Evêché, mais la ville de Lausanne défendit avec succès ses droits. Le vieux palais fut un hôpital militaire en même temps qu'une prison.

Après 1803, l'Evêché continua à servir à la fois de prison et de Maison de justice. Le tribunal de district s'installa au rez-de-chaussée, tandis qu'on disposait trois cellules au sous-sol et six à l'étage supérieur. En 1816, la partie orientale du bâtiment, dans laquelle se trouvait la grande salle, fut mise à la disposition de l'Ecole lancastérienne (enseignement mutuel).

En 1823, nouvelle transformation du bâtiment, due à M. l'architecte Descombes. On transforma en cellules la salle du rez-de-chaussée, et l'on construisit deux nouveaux étages. Au deuxième fut installée l'école de Lancaster qui y demeura jusqu'en 1835. A ce moment, cette salle supérieure fut mise à la disposition du tribunal de district, tandis que le reste du bâtiment était transformé en cellules. Le concierge s'installait au donjon dans la chambre même de l'Evêque, divisée en compartiments; où il y est resté jusqu'en 1809.

En 1879, on adossa à l'Evêché la salle actuelle des audiences du Tribunal de district, sur l'emplacement, semble-t-il, de l'ancienne tour du Colombier.

Ce qui précède montre — l'exploration archéologique le prouvera mieux encore — que les fondations de l'Evêché remontent à une époque fort ancienne, au XI^e siècle au moins pour une partie et que la seule partie extérieure conservée est l'annexe de Gui de Prangins qui englobe une tour antérieure.

MAXIME REYMOND.

Kursaal. — Durant les fêtes du concours international de musique, le Kursaal donne des spectacles extraordinaires.

Dimanche 13 à 8 3/4 heures, une seule représentation de la tournée des *Qual-Zarts*. Parmi les chansonniers qui la composent, deux noms célèbres : Gabriel Montoya, l'auteur de la « Berceuse bleue », et Jacques Ferny, le roi des humoristes.

En dehors des chansons et revues jouées, trois séances d'ombres animées, avec récitants et musique : la *Marche à l'étoile* et le *Mont St-Michel*, de Fragerolle, le *Déserteur*, de Montoya et une nouveauté de Ferny.

Ce spectacle est un vrai gala.

Lumen. — Le Lumen, asile de fraîcheur, continue avec un succès croissant ses spectacles cinématographiques. Le programme en est toujours très éclectique et l'on goûte tout particulièrement les films d'actualité, qui sont un tableau vivant — c'est le cas de le dire — des événements les plus sensationnels du moment.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO